



LE BLUMA

BULLETIN DE LIAISON D'UN MONDE D'AVANCE

Les dangers contre notre système social s'accroissent : les mobilisations aussi !

Le gouvernement s'attaque au « cinquième risque ». Ce que l'on a coutume de dénommer ainsi, c'est la perte d'autonomie qui peut toucher toute personne, l'âge avançant. Et les Français vivant plus vieux, ils risquent plus d'être confrontés à cette situation. Ce qui, entre parenthèses, prouve s'il le fallait encore, qu'en matière de retraite, on doit considérer non l'espérance de vie, mais l'espérance de vie en bonne santé. Fermons la parenthèse.

La Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a donc mis en place une mission sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Le rapport de cette instance a été présenté en juin 2010 par la députée UMP Valérie Rosso-Debord. Un véritable plaidoyer en faveur de l'assurance privée. Faut-il s'en étonner quand on sait que l'actuel directeur général de l'Assurance-maladie est Frédéric van Roekeghem, ancien cadre d'AXA, nommé en 2004 par Xavier Bertrand, lui-même ancien agent d'assurance. Quand on sait aussi qu'en bonne place au sein de l'amicale sarkozyste, figurent Henri de Castries (PDG d'AXA), Antoine Bernheim (banquier d'affaires et président de Generali), sans oublier bien entendu Guillaume Sarkozy, délégué général de Médéric Prévoyance.

Il convient d'abord de s'interroger sur cette appellation de « cinquième risque ». « Cinquième » fait référence aux quatre branches de la Sécurité sociale (maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, vieillesse, famille). Alors pourquoi ne pas réfléchir à la création d'une « cinquième branche » ? Pourquoi user du lexique de l'assurance privée et parler de « risque » ? Parce que — c'est écrit

noir sur blanc — « la mission propose de rendre obligatoire dès cinquante ans la souscription d'une assurance des personnes contre la perte d'autonomie auprès de l'établissement labellisé de leur choix : mutuelle, société de prévoyance ou société d'assurance. » On ne saurait être plus clair. Cette solution est peu étonnante dans la mesure où les experts consultés dans la réalisation de ce dossier sont ... des assureurs. Là encore, le texte est explicite : « Les sociétés d'assurance, ayant désormais une vingtaine d'années d'expérience de la gestion du risque dépendance, estiment avoir suffisamment défini le risque statistique. » Avis aux idéalistes : les experts en matière sociale sont désormais les marchands. Quant à l'allongement de l'espérance de vie, il ne relève plus du progrès. Il est un risque, qu'il convient toutefois de dorloter car il peut, grâce au législateur, s'avérer extrêmement juteux pour quelques-uns.

De solidarité, il n'est évidemment plus question dans ce rapport. Pire, elle est vouée aux gémonies. Le texte ne parle d'ailleurs pas de « solidarité nationale » mais de « poids de la solidarité nationale » : « À la mi-2008, le montant de l'effort public consacré à la compensation des pertes d'autonomie des personnes âgées était estimé à près de 21 milliards d'euros par la mission commune d'information du Sénat sur la prise en charge de la dépendance et la création du cinquième risque. Principalement abondée par les organismes de sécurité sociale, puis par les départements et l'État, la dépense publique consacrée à la dépendance atteint aujourd'hui près de 22 milliards d'euros et équivaut à plus de 1,1 % du produit intérieur brut (PIB). » Rendez-vous compte : 22 milliards d'euros, soit exactement le montant

de la « niche Copé » qui exonère d'impôts sur les sociétés, les plus-values encaissées par des personnes physiques ou morales en cas de ventes de leurs filiales ou titres de participation détenus depuis plus de deux ans ! Rien ne nous est épargné dans ce rapport d'un cynisme décomplexé qui tient de la plaquette publicitaire à destination des assurances privées :

« Cette perception mature et de plus en plus partagée des Français du risque que fait peser la dépendance des futures personnes âgées sur les jeunes générations — constituant pour ces dernières une charge financière insupportable — est une chance qu'il nous faut saisir immédiatement. Elle rend en effet possible, aujourd'hui, la construction à moindres frais d'un dispositif d'assurance universelle obligatoire (...) » Qu'on se le dise, au pays des Lumières, les vieux sont un poids.

À croire que le slogan des assurances Thélém (250 millions de chiffres d'affaire) est tout droit sorti de ce rapport parlementaire. Ce qu'il dit pour appâter le chaland ? « Pourquoi payer comme un malade quand je ne suis pas malade ? » Effectivement ! Et pourquoi payer pour les vieux alors que je ne suis pas vieux ? Pourquoi financer l'Éducation nationale à travers l'impôt, alors que je n'ai pas d'enfants, les routes alors que je n'ai pas de voiture ?...

Face à ce nouveau coup d'une droite dure et cynique, il convient de ne pas baisser les bras et de continuer la mobilisation. Samedi 2 octobre, tous dans la rue !

■ **Alexie Lorca, conseillère municipale et secrétaire de section de Montreuil et Cécile Moutte, vice-présidente de l'association d'usagers « ensemble pour une santé solidaire »**

Roberto ROMERO

Elections législatives au Venezuela.



Ce dimanche 26 septembre s'est déroulé le scrutin législatif au Venezuela en vue de renouveler les 165 sièges du Parlement. Plus de 11 millions d'électeurs se sont déplacés pour voter. Près de 200 observateurs internationaux étaient présents lors de ce vote pour vérifier la régularité du scrutin. Une des particularités du processus est l'automatisation du procédé qui pourrait étonner et surtout engendrer des suspicions quant à sa sincérité. De ce point de vue, l'unanimité a présidé quant à la méthodologie. Majorité et opposition ont affirmé que le processus a été régulier et que d'aucune manière il ne pouvait être mis en cause. Ainsi ce scrutin a permis de conforter une modalité originale de vote qui a pu être vérifiée à la fois par les observateurs internationaux et par la population qui a pris massivement part à l'ensemble des opérations du vote.

Ce point est important car il permet de lever les doutes de part et d'autre sur une éventuelle manipulation de la part du pouvoir en place. Les précautions prises sont d'ailleurs très importantes. Un pouvoir électoral a été créé et chargé de l'ensemble du processus. Ce Conseil national électoral présidé par 5 membres, dont 4 femmes, est garant de la mise en application du règlement. Les garanties sont d'ailleurs parfois très poussées, certains pensent trop poussées, mais elles permettent de ne pas laisser d'espace au doute. Ainsi si le vote est électronique, il existe une urne où sont déposés les reçus de vote de tous les électeurs. Cela rend possible la vérification avec le rapport émis par la machine. Cela, plus le contrôle des partis politiques, permet d'affirmer la sincère prise en compte du suffrage universel et de ne pas laisser prise à ceux qui voudraient simplement folkloriser le processus.

L'opposition a d'ailleurs obtenu un score important qui reflète son existence dans le pays. Elle avait boycotté le précédent scrutin législatif. Cela nous apprend deux choses, d'une part que rien n'est acquis définitivement, comme dans toute démocratie. D'autre part que l'intégration de l'opposition dans le processus électoral et constitutionnel donne raison au régime en place qui clame depuis son accession au pouvoir la possibilité d'existence de forces d'opposition dans un cadre légal, et non pas nécessairement dans un cadre d'affrontement, comme cela a été le cas précédemment. C'est une ratification dans les faits de la Constitution bolivarienne par l'opposition.

Il apparaît déjà dans les médias, y compris occidentaux, que ce résultat serait en fait une défaite pour le pouvoir en place. Si on en

juge les faits du point de vue arithmétique, c'est difficile à démontrer. 98 sièges reviennent au PSUV (parti socialiste unifié du Venezuela) sur 165, ce qui crée un rapport de près de 60% du Parlement en faveur du gouvernement en place. Si on se place du point de vue des objectifs affichés par la majorité, qui espérait obtenir les deux tiers de la chambre, il est certain qu'elle n'y est pas parvenue. C'est une preuve supplémentaire de la sincérité du vote.

Maintenant il faut également analyser la dynamique politique et électorale pour prendre toute la mesure de ce scrutin. D'une part nous avons une dynamique d'union de la gauche qui se reflète dans le PSUV qui est le parti majoritaire qui soutient le gouvernement. Il a réussi à agréger les partis impliqués dans le processus de révolution bolivarienne, y compris le mouvement de la 5e République, parti du Président Chavez. De l'autre côté nous avons un rassemblement d'une autre nature. Qui agrège des partis hétérogènes, anciennement de gauche, du centre, de la droite et de l'extrême droite qui ont pour seul dénominateur commun l'anti-chavisme. Ce qui à l'heure de gouverner pourrait être un peu court comme projet politique. Mais en réalité cette coalition est surtout celle du passé. En effet l'ensemble de ces partis sont ceux qui ont le plus perdu depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Pendant des années, ces partis et syndicats (salariés et patronaux réunis) ont vécu sur le dos de la rente pétrolière vénézuélienne. Ils n'ont donc qu'une hâte, c'est de pouvoir à nouveau se partager ce gâteau au détriment de la population, qui depuis 12 ans, pour la première fois, voit des retombées de cette rente arriver dans leurs quartiers (santé, transports en commun, électricité...). Ces partis d'opposition ont également été ceux qui en 2006 ont participé au coup d'état militaire avorté et ont de tous points de vue violé la démocratie et les droits élémentaires lors de ce triste événement. La confusion est telle que l'un des principaux partis de cette coalition de droite, Action Démocratique, est membre de l'Internationale socialiste !

Il existe également des raisons inhérentes au fait d'être en responsabilité dans le pays qui ont eu des conséquences sur le vote de dimanche. En effet la crise, les difficultés économiques et monétaires — difficultés de faire entrer des devises —, une augmentation réelle de l'insécurité dans le pays — due en partie à la non centralisation des forces de polices, la police nationale a été créée il y a deux ans — la situation climatique qui a asséché les barrages hydroélectriques et a amené à des coupures fréquentes dans la desserte d'électricité, ainsi qu'un manque de savoir-faire technique dans une série de secteurs — ce n'est pas discutable —, ont créé une

situation d'insatisfaction dans une partie de la population.

Quoiqu'il en soit ce scrutin d'une part consolide considérablement une démocratie relativement apaisée dans le pays (les heurts ont été considérés minimes de part et d'autre des protagonistes). Et d'autre part interroge tout de même sur la perception que peut avoir la population de l'action menée par un gouvernement de gauche. Ainsi il ne faut pas se voiler la face, rien n'est acquis dans la lutte menée par la gauche au Venezuela. Il semble évident aussi à certains observateurs locaux que l'approfondissement du projet

bolivarien passe par la capacité pour la majorité à générer une participation citoyenne plus forte en se gardant des forces bureaucratiques inhérentes à l'exercice du pouvoir. Il est des remises en causes permanentes qui semblent salutaires..

■ Roberto Romero, conseiller régional IDF, observateur international



Quelle retraite pour demain ? L'ouvrage collectif d'Un monde d'avance

Bon de commande

Bon à remplir et à envoyer à : Michaël Parpillat, Assemblée Nationale - Bureau 6853, 126, rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de «Un monde d'avance»

- Je commande un exemplaire du livre sur les retraites et je vous joins un chèque de 5 € *
- Je prends en main la diffusion militante du livre sur les retraites, je vous commande paquets de 10 exemplaires et je vous joins un chèque de x 25 € **
- Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information d'Un monde d'avance

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

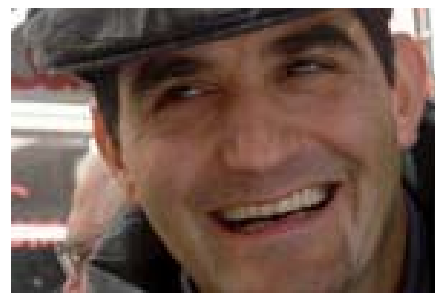
E-Mail : _____

* prix à l'unité : 5 €

** prix à l'unité à partir de 10 exemplaires : 2,50 €

www.unmondedavance.eu

Questions à... Pouria Amirshahi secrétaire national aux droits de l'Homme



Jeudi, les militants socialistes se prononceront sur le texte de la Convention nationale « Nouvelle donne internationale et européenne ». Rencontre avec Pouria Amirshahi, secrétaire national à la coopération, à la francophonie, à l'aide au développement et aux droits de l'homme », qui a coordonné les travaux préparatoires avec Laurent Fabius, Jean-Christophe Cambadélis et d'autres secrétaires nationaux.

Es-tu satisfait de ce texte ?

P.A. : Oui, même si sur certains sujets, nous aurions pu aller plus loin. Ainsi de la politique salariale européenne ou encore des moyens budgétaires. Mais il marque un important changement dans la réflexion du PS sur la politique étrangère de la France et notre stratégie européenne. C'est en la matière, la feuille de route qui nous manquait.

Quelle sera la première proposition de la France, une fois la gauche au pouvoir ?

P.A. : Une relégitimation du droit international, si l'on ne veut pas prolonger et aggraver les déséquilibres. Ainsi, nous demanderons la subordination de l'action des institutions financières internationales comme le FMI à la charte de San Francisco et à la déclaration universelle des droits de l'Homme, ainsi que l'intégration de l'OMC dans un ensemble onusien. Evidemment, ce message s'inscrit dans le temps long, mais il faut avancer car la mondialisation libérale, elle, n'attend pas.

Concernant le libre-échange, les idées défendues par notre motion lors du Congrès de Reims semblent avoir fait leur chemin...

P.A. : Oui. En matière de commerce mondial, le texte défend l'intégration de normes fixant le droit social et la protection de l'environnement comme condition même de ces échanges. C'est ce que

nous appelons le juste-échange, un concept fondé sur le développement humain, plutôt que sur la religion de la toute-concurrence. Il doit permettre de tisser en particulier avec l'Afrique, des liens de coopération qui reposent sur l'égalité.

Il s'agit aussi de dépasser les traités européens, de mettre en place une gouvernance économique et une véritable politique monétaire qui puisse doter l'Europe d'une capacité à conduire des politiques publiques en fonction de ses industries et de l'emploi. Il faut travailler, pourquoi pas, à la création de consortiums publics européens, notamment en matière de transports, d'énergies, de bio-tech d'info-tech et de technologies vertes. Cette Convention rappelle aussi que l'Europe doit s'appliquer à elle-même ce qu'elle propose aux autres, et en particulier l'institution d'une taxe sur les transactions financières des banques et des institutions financières.

Quelle est la grande ligne en matière de défense ?

P.A. : Nous sommes défavorables aux élargissements de l'OTAN et au retour de la France dans son commandement militaire intégré. En revanche, nous plaidons pour une défense européenne. Il est anormal qu'au rapport Est-Ouest de la guerre froide, se soit substituée une Alliance en croissance permanente, sous domination nord-américaine. Mais reconnaissons que notre stratégie de Défense ne se décrète pas en un jour. Il faudra un débat parlementaire.

En ce qui concerne les grands conflits actuels, que propose ce texte ?

P.A. : La perspective à court terme, c'est le retrait des troupes d'Afghanistan, au profit de la mise en place d'une logique de coopération. Pour ce qui est d'Israël et de la Palestine, la fin immédiate de la colonisation pour aboutir à une souveraineté des deux États. Quant à l'Iran, nous devons appuyer les négociations qui tendent à engager un processus de dénucléarisation du Moyen-Orient.

Je souhaite prendre contact avec Un monde d'avance

Nom : _____

Prénom : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Adresse : _____

Section : _____

Fédération : _____

Retourner à : Assemblée Nationale, à l'attention de Roberto Romero - bureau 6853 - 126, rue de l'université - 75355 Paris 07 SP
Ou par e-mail : mparpillat@gmail.com